

HEPVS | PHVS



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

DEMARCHES ORIENTANTES

AVRIL 2019

PROJET EN EDUCATION PHYSIQUE



GROUPE DE TRAVAIL : **DA SILVA PHILIPPE**
CONSTANTIN GABRIEL

CHARGES DE COURS : **DETTWILER ISABELLE**
VERGERES CEDRIC

Table des matières

1	<i>Cadre général</i>	3
2	<i>Description du Projet et objectifs</i>	3
	Le choix de l'éducation physique.....	3
	Le choix des activités	4
	Déroulement de la leçon	6
3	<i>Concepts théoriques inhérents au projet</i>	6
	Interaction personnalité/environnement selon Holland	6
	Activation du développement vocationnel et professionnel (ADVP)	7
	Sentiment d'efficacité personnel.....	7
	Principe d'infusion	7
	Principe de collaboration.....	7
	Principe de mobilisation	8
4	<i>Difficultés liées à la mise en place</i>	8
5	<i>Apport réflexif</i>	9
6	<i>Bibliographie</i>	10

1 CADRE GENERAL

Le système d'éducation suisse, comme le présente le CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin), répond à des finalités d'éducation, d'instruction et de formation. En effet, si la formation des élèves et le développement des compétences sont des points cruciaux dans leur apprentissage, la préparation à l'insertion sociale et professionnelle joue également un rôle important.

De même, la loi sur le Cycle d'Orientation, datant du 10 septembre 2009, met en avant la volonté de « renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer » en fonction de ses aptitudes et ses goûts (article 4).

En tant qu'enseignants, quelle que soit la discipline d'enseignement, nous sommes des acteurs présents dans l'environnement des élèves. Selon le FG 33 du PER, nous sommes amenés à « construire un ou des projets personnels à visée scolaire ou professionnelle ». Donc, pour que chaque élève puisse trouver sa voie professionnelle en fonction de son identité propre, nous sommes amenés à collaborer avec les conseillères en orientation, la titulaire de classe, les parents et les autres enseignants afin de rendre l'élève capable de choisir son avenir professionnel.

2 DESCRIPTION DU PROJET ET OBJECTIFS

Le choix de l'éducation physique

Dans le but de sortir d'une psychologie différentielle explicite affiliée aux différents tests de QI, de personnalité, de valeurs que les élèves réalisent par écrit et en connaissance de cause, nous avons opté pour un projet implicite réalisé en éducation physique où des choix d'activités par les élèves vont permettre de dégager des indications sur le futur professionnel de ces derniers. Concrètement, nous avons choisi de proposer aux élèves six activités en salle, correspondantes aux six différents types de personnalité selon Holland : réaliste, investigateur, artistique, social, entreprenant et conventionnel. Comme l'appartenance à l'un de ces types de personnalité est déterminée par l'intérêt des élèves, ils seront amenés à sélectionner trois activités parmi les six organisées. Le travail de l'enseignant consiste à sélectionner des activités et de formuler des consignes pertinentes représentant les différents types de personnalité tels que le présente Holland. En fin de leçon, l'enseignant demande à chaque élève de faire ressortir ce qu'il a apprécié dans chacune des activités et

fait des liens avec le monde professionnel. Le rôle de l'enseignant est de donner des indices, des stimulations professionnelles qui aident à l'orientation.

Le choix des activités

1. Mini parcours de cross-fit : 4 exercices de 45 secondes avec 15 secondes de pause. Les élèves réalisent deux tours du parcours. Dans le premier exercice, les élèves retournent des gros tapis. Dans le deuxième, ils secouent une corde fixée à un support. Dans le troisième, ils se maintiennent en position de gainage (planche). Dans le dernier exercice, ils effectuent des squats sautés.

Cet atelier correspond aux personnes qu'Hollande nomme « réalistes », à savoir des individus « exerçant des tâches concrètes » et dont la bonne forme physique est importante (constance, endurance).

2. Atelier de stratégie : par 4, avec deux petits tapis et un médecine-ball, les élèves ont 8 minutes pour que le médecine-ball traverse la salle de bout en bout (dans le sens de la longueur), sans qu'il ne touche le sol et en respectant les règles suivantes :
 - Un petit tapis ne peut pas bouger horizontalement si le médecine-ball le touche
 - Du début à la fin d'un essai, le médecine-ball doit toujours rouler et ne doit jamais être touché par les participants à l'activité
 - Les petits tapis ne doivent jamais toucher le sol de la salle

Cet atelier correspond plutôt « aux investigateurs » tels que les présente Holland, à savoir des personnes « aptes à la résolution de problèmes et faisant preuve d'une certaine rigueur intellectuelle ».

3. Avec son téléphone portable, en individuel, l'élève a 8 minutes pour choisir une musique et créer une danse à partir d'un thème qu'il aura choisi.

Cet atelier de création, caractérisé par une consigne ouverte et peu contraignante, permettra aux personnes qu'Holland qualifie d' « artistiques » de « s'exprimer par le biais de l'expression artistique, de

mettre en pratique des idées originales et de jouer sur le sens esthétique tout en transmettant des émotions. »

4. Avec des images de pyramides humaines à réaliser à 2, 3 ou 4 que je leur mets à disposition, les élèves de cet atelier forment les groupes de leur choix et tentent de réaliser différentes pyramides en 8 minutes.

Cet atelier obligera les personnes qu'Holland qualifie de « sociales » à aller vers l'autre dans un premier temps (formation des groupes) puis à collaborer et à s'entraider pour parvenir à un objectif commun.

5. Les élèves se mettent par 3. L'un des trois tire une carte sur laquelle est inscrite une lettre. Sans divulguer de façon explicite la lettre tirée, il doit, sans toucher ses camarades, parvenir à les faire réaliser par deux cette lettre sur le sol de la salle en moins d'une minute. Après une minute, on change les rôles.

Les personnes qu'Holland qualifient d'« entreprenant » auront dans cet atelier la possibilité de superviser le travail de leurs camarades et de mettre en avant leur capacité à prendre des décisions (leader). Ils devront être énergiques et persuasifs pour influencer leurs camarades et leur permettre d'atteindre rapidement l'objectif.

6. Les élèves, par deux, observent la même voie du petit mur de grimpe. Sur une fiche de papier, ils ont 3 minutes pour dessiner la voie avec une couleur spécifique pour les prises de mains et une couleur spécifique pour les prises de pieds. Ils imaginent ensuite la méthode la plus efficace pour monter le plus rapidement cette voie en faisant le moins d'effort possible. Ils ont ensuite 2' chacun pour mettre en pratique cette méthode. Lorsqu'un élève grimpe, l'autre l'assure. Je reste à cet atelier pour assurer la sécurité.

Dans cette activité, les personnes « aimant se conformer à des règles précises », catégorie d'individus qu'Holland appelle « conventionnelle », pourront mettre en pratique des règles de sécurité (loyauté, confiance en l'autre) tout en étant précis et méthodique dans la montée d'une voie d'escalade.

Déroulement de la leçon

Concrètement, ce projet est réalisable sur une double leçon en éducation physique (2x45 minutes avec 1h20 de cours effectif). En début de leçon, les élèves réalisent un échauffement en commun (15' de jeu + 5' de mobilisation des articulations). Ils installent ensuite pendant 5 minutes le peu de matériel nécessaire pour les 6 ateliers à différents endroits de la salle en fonction de mes indications. On effectue tous ensemble un tour des ateliers durant lequel j'explique les différentes tâches (5'). A la fin du tour, les élèves notent sur une fiche les trois ateliers dans lesquels ils ont envie de s'impliquer durant cette leçon. Je récolte les fiches et les élèves se lancent pendant 8 minutes dans le premier atelier choisi. Après 8 minutes, je répartie les élèves dans les différents ateliers en fonction de leur deuxième choix et en tenant compte des formes sociales de travail prévues dans chaque atelier. Huit minutes plus tard, les élèves se réorganisent dans les ateliers en fonction de leur troisième choix. Ils rangent ensuite le matériel (5') et j'organise un jeu final (unihockey, basket ou football) à trois équipes. Durant ces 15 dernières minutes de la leçon, pendant que deux équipes s'affrontent (3x5 minutes), je m'entretiens individuellement pendant une trentaine de secondes avec les élèves qui sont en attente.

Durant la leçon, et dans ce cours entretien individuel, l'idée est de donner des indices, des stimulations professionnelles qui ne doivent pas forcément aider l'élève à faire un choix, mais plutôt l'aider à entrer dans un processus de choix et à développer son identité.

3 CONCEPTS THEORIQUES INHERENTS AU PROJET

Interaction personnalité/environnement selon Holland

Nous avons choisi de placer la théorie de Holland au centre de notre projet. Conscients que Kuder propose une théorie plus précise avec une plus grande subdivision des métiers, celle de Holland nous a semblé plus réaliste dans le choix du nombre d'ateliers pour un cours d'éducation physique. Pour pallier au manque de précision de cette théorie et pour ne pas limiter les élèves à un seul type de personnalité, nous avons choisi de laisser ces derniers choisir trois activités parmi les 6 proposées, nous permettant ainsi de regrouper des traits de personnalités et d'obtenir une orientation plus précise. Le choix de cette théorie nous permet de sensibiliser les élèves à leurs intérêts dans leurs choix professionnels.

Activation du développement vocationnel et professionnel (ADVP)

Parmi les 4 étapes chronologiques de l'ADVP, à savoir l'exploration, la cristallisation, la spécification et la réalisation, notre projet se situe tout au début de ce concept permettant à l'élève d'apprendre à choisir. En effet, la mise en place de ces ateliers va permettre aux élèves d'explorer, de découvrir certaines activités et de les mettre en lien avec des traits de personnalité. La mise en lien de plusieurs traits de personnalités va ensuite permettre à l'élève, en fin de leçon ou à la maison, d'entrer dans une phase de cristallisation où il va pouvoir s'intéresser à diverses professions incluant ses traits de personnalités et ses intérêts.

Sentiment d'efficacité personnel

Comme le développe Robert Lent, le sentiment d'efficacité personnel correspond à la « croyance d'une personne concernant sa capacité à réussir une tâche ». La réussite dépend de plusieurs facteurs (motivation, intérêt pour la tâche, ...). En procédant par atelier, les élèves peuvent choisir selon leurs intérêts et leurs goûts les activités qu'ils veulent effectuer. L'intérêt pour une activité favorise le développement d'un « sentiment de compétence chez l'apprenant, ce qui influence le comportement vocationnel ». De même, ce projet permet de travailler le concept de conséquences anticipées. Il s'agit de « croyances relatives à une personne en fonction des conséquences ou des résultats d'un comportement particulier ». Les compétences transversales sont un bon moyen pour aborder ces concepts en vue d'une démarche orientante.

Principe d'infusion

Le principe d'infusion doit fournir des stimulations aux élèves, donner des indices qui aident à l'orientation. En effet, ce concept n'aide pas au choix mais s'oriente sur le « processus décisionnel ». En nous basant sur les subdivisions des métiers de Holland, les différents ateliers doivent fournir des stimulations par rapport aux différents types de personnalité. En fonction des expériences vécues durant ces ateliers, l'élève peut « découvrir certaines aptitudes et susciter de l'intérêt » pour des possibilités de recherche dans ces domaines. A nouveau, il ne s'agit pas de les faire choisir un corps de métier, mais de fournir des indices pour les aiguiller dans une éventuelle direction professionnelle.

Principe de collaboration

Comme le souligne Hoyt, la démarche d'orientation nécessite la collaboration entre le « système d'éducation et l'ensemble de la communauté ». Il est ainsi

possible de créer un lien entre le milieu scolaire et professionnel. Le développement de l'élève est en étroite corrélation avec son avenir professionnel. De ce fait, il est important de donner du sens aux enseignements.

Notre projet nécessite la collaboration de différents acteurs de l'éducation (enseignant en éducation physique, titulaire, conseillère en orientation). Les élèves doivent également collaborer entre eux selon l'atelier choisi. Cette collaboration entre les différents acteurs permet de fournir des pistes quant à l'avenir des élèves, en donnant des indices sur les traits de personnalité. Il est également possible de corréler ces intérêts à « l'employabilité » d'un individu afin de motiver l'élève dans sa démarche.

Principe de mobilisation

Le principe de mobilisation s'oriente autour de la « motivation » de l'élève. En choisissant un atelier, l'élève se confronte déjà à un « questionnement sur ses intérêts ». Il est possible que ceux-ci participent en fonction des affinités et du choix du camarade. Il est important que l'enseignant communique avec les élèves afin que chacun s'oriente dans un poste en fonction de ses propres motivations. Si la démarche est personnelle, le besoin de réussite peut jouer un rôle important sur la motivation et la démarche de l'élève.

4 DIFFICULTES LIEES A LA MISE EN PLACE

Si la mise en place de ces postes tente d'orienter les élèves dans leurs choix, elle se heurte à certains obstacles. Dans un premier temps, la finalité des postes n'est pas clairement explicitée aux élèves afin de ne pas fausser leurs choix. De ce fait, il arrive que les élèves choisissent un poste par rapport à leur intérêt quant à la discipline (fait déjà du crossfit, aime la grimpe) plutôt que pour la tâche qui est demandée. Il est difficile d'en tirer une conclusion objective entre les choix opérés par l'élève et les métiers cibles faisant référence aux traits de personnalité. Pour remédier à cela, on pourrait imaginer un projet sur plusieurs cours d'EPS avec un passage obligé des élèves dans tous les ateliers. Une fois l'élève ayant passé dans tous les postes, il serait amené à faire un classement de ces ateliers en fonction de son intérêt pour le rôle qu'il a dû assumer. Pour aller plus loin dans la diminution du biais lié à l'intérêt de l'élève pour une discipline plutôt que pour sa fonction dans l'exercice, on pourrait imaginer réaliser deux fois le projet avec des disciplines différentes et croiser les résultats.

Dans un deuxième temps, il est important que le retour distribué par l'enseignant donne du sens à la tâche effectuée par l'élève. En effet, le temps de

parole octroyé à chaque élève est relativement court et doit permettre de justifier l'activité en fonction de possibles débouchés sur les métiers. Dans le cas contraire, où l'élève ne fait pas le lien entre les traits de personnalité abordés et les ouvertures potentielles sur le monde professionnel, les ateliers perdent de leur intérêt et ne fournissent pas vraiment de piste pour le processus d'orientation. Encore une fois, pour remédier à cet empêchement didactique lié au manque de temps, la réalisation d'un projet sur plusieurs leçons permettrait de consacrer davantage de temps à chaque élève dans cette étape cruciale de discussion individuelle.

5 APPORT REFLEXIF

Il est vrai que nous n'avons pas réellement apporté un aspect d'orientation à l'enseignement en sport. De plus, les élèves se questionnent fréquemment sur l'utilité de faire « une roulade avant » par exemple en éducation physique. En intégrant une perspective orientante aux postes mis en place, l'enseignant peut faire le lien entre les traits de personnalité induits par une activité en fonction des métiers qui peuvent en découler. En effet, le but n'est pas faire choisir un métier par rapport à ses intérêts, mais de favoriser la démarche de choix. Ces postes peuvent, dans un sens, susciter de la curiosité chez les élèves qui les inciterait à faire des recherches. De même, il est possible que ceux-ci développent de l'intérêt pour un domaine professionnel.

De plus, l'enseignant a tendance à déléguer l'orientation des élèves aux conseillers en orientation présents dans les établissements scolaires. En effet, étant mieux formés, ils jouent un rôle important dans la démarche professionnelle des élèves. Mais il s'agit là d'un seul acteur du réseau. Le jeune s'appuie sur d'autres figures qui peuvent avoir un impact important sur ses choix futurs. Au même titre que le conseiller, le choix des paroles du titulaire ou des parents peut avoir des répercussions sur l'orientation de l'élève. Le rôle n'est pas d'inciter les élèves à « choisir un métier », mais lui fournir des stimulations, des indices qui ouvrent la réflexion sur le processus décisionnel. L'intérêt de la mise en place réside donc dans la collaboration entre les différents acteurs afin que l'élève puisse faire le rapport entre les compétences qu'il développe à l'école et son intégration dans le monde professionnel.

6 BIBLIOGRAPHIE

Bergeron C., Brien L., Delisle-Laberge L. La part des parents dans l'orientation au secondaire, Québec, Septembre éditeur, 1997.

Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Plan d'Etudes Romand, Cycle 3, Neuchâtel, 2010.

Cours HEP sur les démarches orientantes de Cédric Vergères et Isabelle Dettwiler, 2019.

Dictionnaire Septembre des métiers et professions, Septembre éditeur, 2005.

Etat du Valais. Loi sur le CO, 2009.

Vrignaud P., Bernaud J-L. L'évaluation des intérêts professionnels, pratiques psychologiques, évaluation et diagnostic, Editions Mardaga, 2005.